



**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale
ordinaire du SEDR-CSQ** tenue le 24 avril 2018,
à compter 17 h 15, au Centre Paul-Bouillé

Présences : 105
(Découvreurs : 45)
Navigateurs : 60
Quorum : 75

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 20 mars 2018
 5. Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2017
 6. Présentation du rapport annuel du conseil d'administration (2017-2018)
 7. Autre sujet
-

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse à titre de présidente d'assemblée pour cette réunion. »

Proposeur : Jocelyn Noël
Appuyeur : Gilles Bouchard

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeuse : Ann Foucault

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 20 mars 2018**

« QUE le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 20 mars 2018 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Colette Bond
Appuyeur : Alexandre Perras

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2017**

Martin Hogue présente en détail le rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2017 préparé par la firme Malenfant Dallaire. À l'aide d'un support PowerPoint, il expose dans un premier temps le mandat de la firme comptable, l'indépendance de celle-ci quant à la méthodologie d'audit retenue. Puis, il met en évidence la conclusion selon laquelle les « états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ) au 31 août 2017 ». Afin de faciliter la compréhension du contexte général, un document ayant pour titre « faits saillants et complément » est distribué aux membres. Il permet notamment de mieux saisir les raisons qui expliquent l'augmentation des revenus de cotisations et la croissance de certains postes budgétaires. L'exercice financier 2016-2017, contrairement aux deux précédents, se solde par un excédent.

Par la suite, Martin Hogue fait état de la capitalisation des divers fonds dédiés du SEDR-CSQ. Enfin, il relate les éléments marquants du bilan financier et des flux de trésorerie. (Annexes I et II).

« QUE l'assemblée générale approuve et reçoive le rapport financier des vérificateurs comptables pour l'exercice se terminant le 31 août 2017. »

Proposeuse : Maryse Lagueux
Appuyeuse : Catherine Montminy

-Adoptée à l'unanimité-

6. **Présentation du rapport annuel du conseil d'administration (2017-2018)**

Jocelyn Noël présente le rapport annuel du conseil d'administration pour l'année 2017-2018. Il précise que cette démarche est effectuée conformément aux statuts et règlements. Ensuite, il explique et commente les diverses réalisations qui auront marqué l'année courante. (Annexe III)

7. **Autre sujet**

Il n'y a pas d'autre sujet.

Levée de l'assemblée à 18 h 5.

Jocelyn Noël,
président

Martin Hogue,
secrétaire-trésorier